

la plus économique de toutes, et celle qui demande le moins de matériaux, (si on excepte toutefois la forme cylindrique ou ronde).

Les châssis en coton sont retenus au mur, par le haut au moyen de pentures quelconques (des pentures en cuir suffisent) et s'ouvrent en dedans. On les tient ouverts presque tout le jour, si le temps le permet.

Poulailler pour 15, pour 20, pour 30 poules

Un bâtiment de 8 x 10 pieds, si le plancher n'est nullement embarrassé, abritera 12 à 15 poules; dans les mêmes conditions un bâtiment de 10 par 12 en abritera une vingtaine. Pour trente-cinq poules, il faut une construction d'environ 12 x 15 pieds. En général on alloue à chaque poule cinq pieds carrés de surface libre. La ventilation sera plus difficile, si on accorde à chaque oiseau moins d'espace.

Poulailler sans coton, mais régulièrement ventilé

Les personnes qui n'aiment pas à employer le coton comme moyen de ventilation, peuvent se dispenser d'en faire usage. Mais en ce cas, elles devront recourir à un système énergique de ventilation.

En voici un qui a été éprouvé par les membres de l'UNION EXPÉRIMENTALE DES AGRICULTEURS DE QUÉBEC, et à donné entière satisfaction.

On a fait au poulailler un plafond en tringles espacées puis recouvertes d'environ un pied de paille. Entre la paille et le toit il faut laisser un espace d'au moins un pied. Dans chaque pignon du bâtiment et au-dessus de la paille on pratique une ouverture, un petit châssis ou plutôt un guichet, qui reste ouvert, mais qui est protégé contre la pluie et la "poudrerie" par un abat-jour.

D'un guichet à l'autre, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, ou vice-versa, il s'établit, au-dessus de la paille un courant d'air qui l'assèche, et la paille elle-même continue à drainer l'humidité de l'intérieur du poulailler et à assécher ce dernier.